



Section de Nouvelle-Calédonie

## FO : LE SYNDICAT QUI AGIT !

### RESTAURATION COLLECTIVE DE PROXIMITÉ Pour la première fois, des crédits pour la Nouvelle-Calédonie

Dans le prolongement de la convention de restauration signée localement le 5 février 2014 entre le directeur du Cercle Mixte de garnison à Nouméa et la direction des finances publiques et la direction régionale des douanes, la **Fédération des Finances FORCE OUVRIERE** a obtenu pour les agents du Ministère exerçant en Nouvelle-Calédonie **un abondement de 23000 euros sur la dotation annuelle versée au titre de l'action sociale**, et ce dès 2014.

Cette nouvelle victoire acquise grâce à la détermination de notre syndicat dans le combat qu'il mène pour l'amélioration des conditions de vie au travail des agents exerçant en Nouvelle-Calédonie vient s'ajouter à celles obtenues depuis 2011 :

- attribution et pérennisation de crédits CHS-CT,
- possibilité de passer des conventions de restauration avec des structures privées (restaurant et hôtel du Cercle mixte de garnison),
- accès au centre de repos interarmées de l'île des Pins (IGESA).

Pour **FORCE OUVRIERE**, l'objectif est d'arriver à la réalisation d'une convention de restauration dans chaque poste comptable afin que chaque agent puisse bénéficier d'une solution de restauration à proximité de son lieu de travail à un tarif raisonnable.

Pour **FORCE OUVRIERE**, les personnels des collectivités d'outre-mer doivent pouvoir bénéficier des mêmes prestations au titre de l'action sociale que les autres agents de métropole ou des départements d'outre-mer.

**Avec FORCE OUVRIERE continuez à revendiquer l'amélioration de vos conditions de vie au travail en Nouvelle-Calédonie**

**Le 4 décembre 2014, votez pour le seul syndicat libre et indépendant, votez FORCE OUVRIERE !**

